

A person wearing a red helmet, safety glasses, and a grey jacket is using a brushcutter in a field of tall, dry grass. The background shows a line of bare trees under a clear blue sky. The person is positioned in the lower center of the frame, facing right. The brushcutter is orange and black, and the person is holding it with both hands. The field is a mix of green and brown grass, and the trees are mostly without leaves, suggesting late autumn or winter. The overall scene is outdoors and appears to be a natural or semi-natural area.

LE D

Rien ne se perd  
**Tout se transforme**



- 24 Intérêts de la fauche exportatrice
- 26 Comment faire le lien entre gestionnaire et recherche appliquée ?
- 28 Réutiliser les produits de gestion sur des espaces naturels
- 29 Espèces invasives : valoriser ou détruire ?
- 30 Que faire des produits « dangereux » ?
- 32 Planifier mais rester souple
- 33 S'associer pour valoriser
- 35 S'insérer dans une filière : deux exemples
- 36 Coopérer avec les agriculteurs, s'intéresser à leurs besoins

## Avant-propos

En écrivant la maxime « Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme », Lavoisier, paraphrasant Anaxagore, ne pensait sans doute pas à la question du devenir des produits de la gestion des milieux naturels ! Que faire de la matière produite par les opérations d'entretien ou de restauration ? Dans la nature, il n'y a que des cycles, tout déchet est une matière première. La notion moderne d'économie circulaire ne fait que nous le rappeler.

**Dans la nature, il n'y a que des cycles, tout déchet est une matière première.**

Qu'est-ce qu'un « produit de gestion » dans un espace naturel ? Essentiellement des végétaux issus de la fauche et de la taille, de la « matière animale » issue du pastoralisme, de la matière organique type boues de curage<sup>1</sup>... mais aussi des produits plus « originaux » comme des espèces exotiques envahissantes. Un agriculteur ou un forestier se doit de trouver un devenir aux produits de sa gestion, dont une partie est la raison même de son travail. Pour que son activité économique « tourne », il doit, au maximum, réduire les coûts et augmenter les recettes. Force est de constater que les gestionnaires d'espaces naturels protégés semblent se poser différemment la question, mettant en avant l'intérêt général de la préservation de la biodiversité, leur objectif prioritaire. Pourtant, la ques-

tion résonne avec celle, plus que jamais d'actualité dans un contexte budgétaire tendu, de la « performance » (efficacité...) du service public.

Par ailleurs, au-delà de l'enjeu « biodiversité », le contexte nécessite de plus en plus de s'interroger sur l'empreinte écologique de toute action et notamment de ses effets sur le climat, par le biais des émissions de gaz à effet de serre. Intégrer ce facteur peut aboutir à des solutions techniques de gestion des milieux naturels différentes, et donc, à un devenir nouveau des produits de leur gestion, voire à des produits d'un autre type.

Exporter de la matière végétale pour maintenir « pédologiquement pauvre » un milieu naturel « écologiquement riche », comme nous le rappelle Françoise Duhamel (p. 24-25), semble une évidence pour tout gestionnaire de milieux naturels. Mais c'est très loin d'être le cas dès que l'on sort de notre cercle professionnel. Cela nécessite d'expliquer au grand public la raison pour laquelle la nature dégradée ou fragile ne se débrouille pas toute seule. Enfin, valoriser les produits de gestion est aussi une façon de s'insérer dans son territoire. Cela peut générer des relations avec les acteurs du territoire<sup>2</sup>, nécessiter des matériels adaptés et induire un retour positif sur la gestion du site. • **Bénédicte Lefèvre, Thierry Mougey et Christian Ringot**

(1) Lire *Espaces naturels* n°51, article sur le marais de Brière.

(2) Lire *Espaces naturels* n°38, article sur le roseau.



© Arnaud Bouissou - Terra